

ACTUALITES

Accord sur la mobilité :

Après l'adoption de la convention de groupe, nous devons revoir et harmoniser nos règles et accords sur la Mobilité interne à notre Groupe. C'est chose faite, puisque la CFDT vient de signer l'accord de Mobilité Groupe, après en avoir négocié le contenu pour que la mobilité n'entraîne pas de baisse de revenus pour les salariés. Cet accord va s'appliquer désormais à tous en instaurant toute une série de nouvelles mesures facilitant l'accompagnement de la grande mobilité essentiellement. Un regret pour notre part, la DRH a accepté certaines de nos propositions sur la petite mobilité mais n'a pas voulu intégrer une notion de temps de déplacement qui est un grand problème du quotidien pour une grande majorité d'entre nous.

Accord sur le droit à la déconnexion :

Une négociation qui a avorté.

Pour la Cfdt, cet accord ne spécifie rien de concret, a contrario il pourrait même se révéler dangereux dans ses applications .

Il pourrait instaurer plus de contraintes vis-à-vis des salariés que vis-à-vis des employeurs, car il parle étrangement plus de l'utilisation des outils numériques par les salariés que du droit à la déconnexion qui doit être respecté par l'employeur.

C'est un accord qui aurait dû s'inscrire dans une démarche plus large qui s'appelle la QUALITE DE VIE AU TRAVAIL pour lequel nos employeurs doivent obligatoirement négocier mais, pour le moment nous ne voyons rien venir, tout comme la prise en considération de l'Egalité de traitement entre les Hommes et les Femmes. Tout reste à faire dans ces domaines car derrière les bonnes intentions de la Responsabilité Sociale Mutualiste, il y a bien peu de concret. Deux autres OS ont choisi de signer cet accord dans la lignée de la confiance donnée lors de la signature sur le temps de travail Groupe dont l'application cause actuellement bien des tracas.

Participation - intéressement 2017 : Une Déception !



Alors qu'on ne cesse de nous en demander d'avantage et, que le résultat opérationnel du Groupe en norme IFRS (normes comptables internationales) reste exceptionnel grâce à l'investissement de tous les salariés, un certain nombre d'évènements sont venus impacter l'accord d'Intéressement et de participation sur l'exercice 2017.

Au total, la baisse du taux global était proche de 24% pour les salariés, alors que le résultat net comptable reculait de 10,5% après application de la surtaxe exceptionnelle et une imposition record.

Toutes les OS ont réclamé unitairement un supplément d'intéressement de 1.9% au regard des excellents résultats

Après négociation et au final, un accord de supplément d'intéressement de 1.6653% a été signé par toutes les Organisations Syndicales fin mars, pour que le taux global intéressement et participation soit porté à 12 %.

Depuis cette date, nous sommes entrés en Négociation avec la DRH Groupe pour renouveler nos contrats d'intéressement et de participation avant le 30/06/2018, pour les exercices 2018-2019-2020.

Notre but est d'essayer de clarifier la lecture des résultats aléatoires du Groupe et, d'essayer de limiter les distorsions entre le fait d'arriver à des résultats opérationnels exceptionnels et une application sociale décevante, sans commune mesure au bénéfice des salariés.

Nous devons réfléchir sur les mécanismes de calculs et leurs implications:

La base de nos calculs: faut-il garder la MNA (marge nette d'autofinancement selon les normes comptables françaises) ou le résultat consolidé IFRS du Groupe Crédit Mutuel CM11? Ces choix présentent tous des avantages et inconvénients.

- Pouvons - nous jouer sur les taux et les tranches d'application de MNA ou de résultats?
- Pouvons - nous jouer sur les mécanismes de bonification pour les petits salaires ?

La Direction semble vouloir jouer la carte de la transparence dans toutes ces options, mais elle reste inflexible sur sa volonté de maintenir le plafonnement de l'intéressement et de la participation à 15% des salaires. Pas question de risquer de dépasser ce plafond...

Il ne faudrait pas trop partager et surtout ne pas en donner de trop.

La Cfdt, c'est la défense de Tous et de Chacun sans Corporatisme ni Clientélisme . Soutenez nous et rejoignez nous .



Cfdt Groupe CM11

Locaux Sociaux — 34 rue du Wacken — 67000 STRASBOURG

Tel: 03 88 14 66 91